

DU TRACT A LA TRAQUE

Appel à soutenir quatre inculpé-e-s le 15 octobre 2024, arrêté-e-s à la suite d'un tractage dans une agence Pôle Emploi début 2023

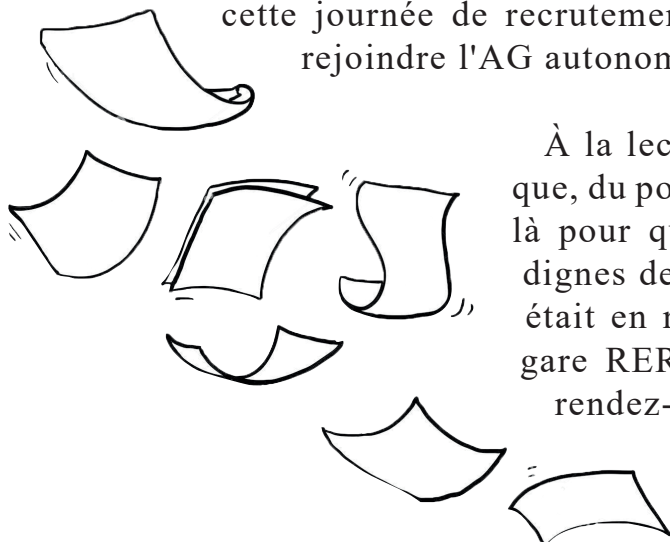
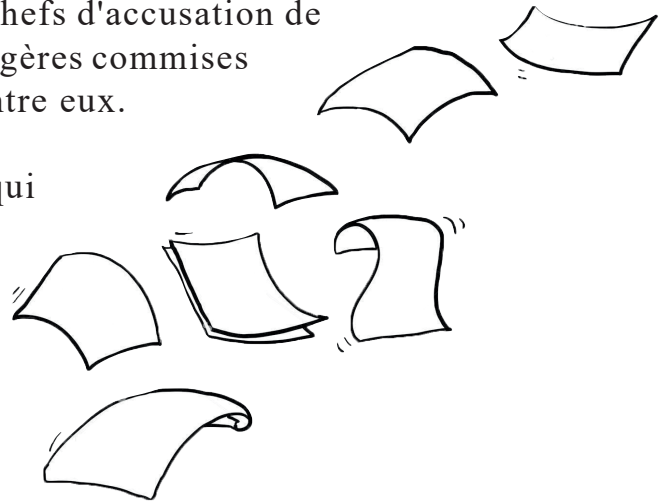
Le 15 octobre 2024 à 13h30 aura lieu au tribunal de Nanterre, 18e chambre, le procès de quatre camarades arrêtés en 2023 au début du mouvement contre la réforme des retraites. Ils comparaîtront pour les chefs d'accusation de violences sur PDAP (sans ITT), de dégradations légères commises en réunion et de refus de signalétique pour 2 d'entre eux.

Ce qu'il y a derrière ces chefs d'accusation qui tombent à la pelle au quotidien, et surtout lors des moments de luttes et de révoltes – ce sont des accusations qui n'ont pas arrêté de pleuvoir pendant l'année 2023, des prémices du mouvement contre la réforme des retraites aux suites de la répression des émeutes autour de la mort de Nahel Merzouk, et qui continuent leur train en 2024 - , c'est la répression pro-active d'une simple action de tractage dans l'agence Pôle

Emploi de Nanterre, à la suite d'un appel de l'AG Autonome qui tentait de s'organiser dans les premiers mois de l'année 2023, **en vue d'élargir la contestation contre la réforme des retraites à une critique de la mise au travail.** En effet, le contexte était celui des réformes du passage de Pôle Emploi en France Travail qui commençaient à s'amorcer, avec leurs cortèges de dispositifs de contrôle (tels que celui, encore en phase de test actuellement, mais qui devrait se généraliser et s'officialiser dès janvier 2025, de mise au travail obligatoire 15H par semaine des RSAstes et de certains chômeurs).

Le 15 février 2023, **au Pôle Emploi de Nanterre, c'est la gendarmerie nationale qui organisait une journée de recrutement**, alors même que la préfecture de Paris, le ministre de l'intérieur et les différents corps de police semblaient être au taquet pour enrayer le mouvement social naissant. Un tract avait été écrit et diffusé contre cette journée de recrutement (à relire ci-joint, ainsi que le tract d'appel à rejoindre l'AG autonome).

À la lecture des dossiers des inculpés, on peut constater que, du point de vue de la police, tous les ingrédients étaient là pour que leur montant à la tête mille et un scénarios dignes des séries policières les plus navrantes : la filature était en réalité installée dès les abords de la sortie de la gare RER Nanterre - Ville où avait publiquement donné rendez-vous l'AG autonome, et la dizaine de personnes rassemblées ce matin-là avait été suivie dans Nanterre jusqu'à l'agence.



Une fois la machine à filatuer et à anticiper enclenchée, tout n'a été qu'une suite rocambolesque d'augmentation des moyens policiers, civils et en uniforme, dans une **véritable fuite en avant du dispositif** : alors que les militants étaient dispersés après leur action, vaquant peut-être chacun au reste de leurs journées respectives, quatre ont été retrouvés dans des situations chacune très singulières, avec le privilège d'être arrêtés seuls et par surprise, jusqu'à presque deux heures après l'action !

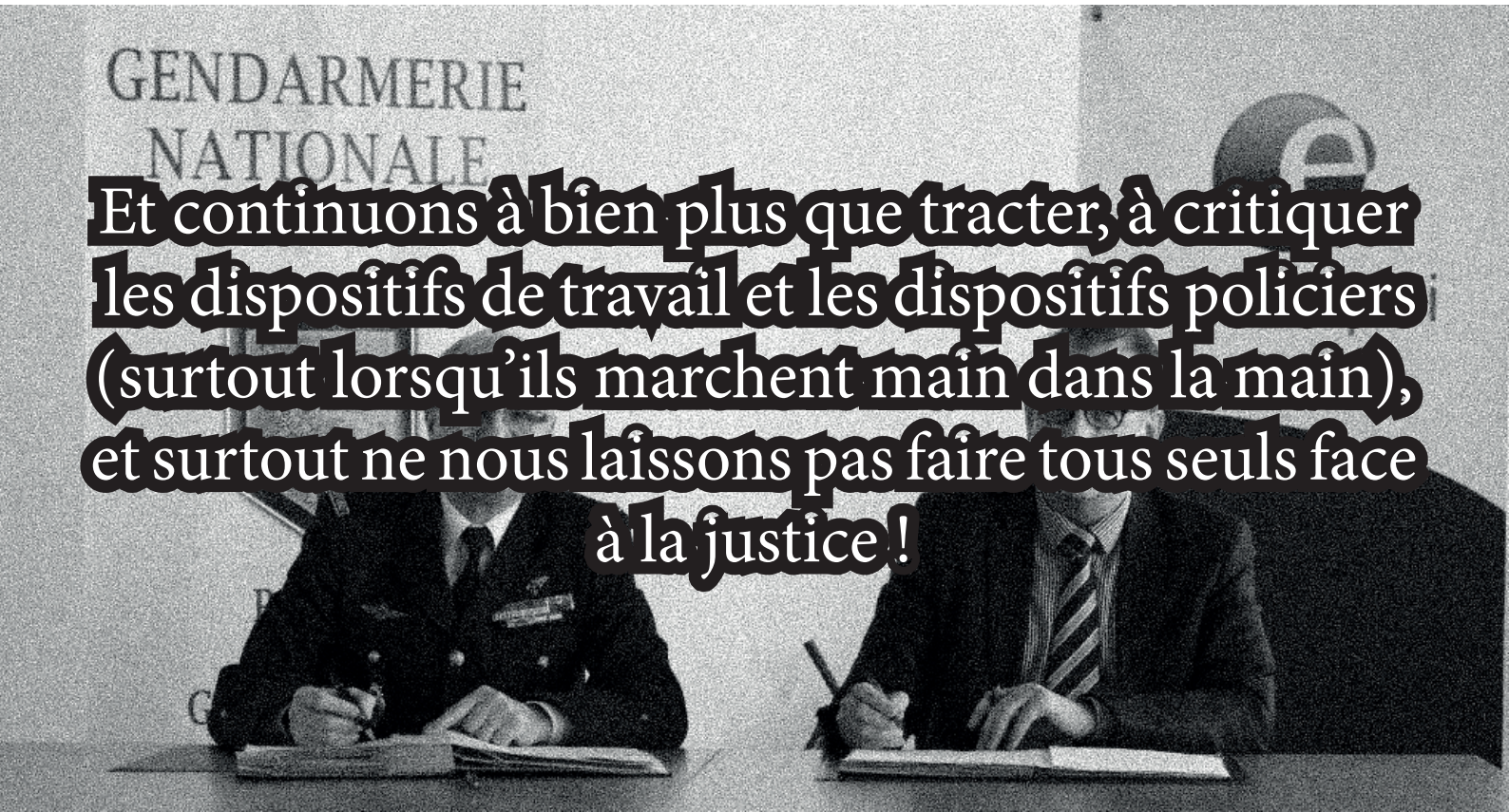
L'un sera mis en joue, l'autre plaqué contre une vitre d'un magasin de pompes funèbres, et l'une sera même arrêtée dans le métro à Place de Clichy par une dizaine de policiers de Paris, à plusieurs kilomètres du lieu du "crime".

Tous seront mis en garde à vue au commissariat de Nanterre pour une trentaine d'heures. Le Pôle Emploi de Nanterre et un baqueux en civil se porteront partie civile, mais on sent progressivement à la lecture du dossier que l'affaire est progressivement désinvestie et que tout retombe un peu : **n'était-ce pas...qu'un tractage ?**

Toujours est-il que les quatre inculpés sont ressortis avec une convocation à un procès ultérieur, qui a depuis été reporté au 15 octobre 2024. **Tous ont choisi de garder le silence en garde à vue et ont pensé leur défense de manière collective.**

Soyons présents au tribunal lors de leur audience !

Ce mardi 15 octobre à 13h30
à la 18e chambre du Tribunal Judiciaire de Nanterre
179 avenue Joliot-Curie à Nanterre
RER A Nanterre – Préfecture



Et continuons à bien plus que tracter, à critiquer les dispositifs de travail et les dispositifs policiers (surtout lorsqu'ils marchent main dans la main), et surtout ne nous laissons pas faire tous seuls face à la justice !